

**PROCES-VERBAL DE DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
N° 2022-04-27**

Le 27 avril 2022, à 14 heures 30 , les membres du Conseil d'Administration se sont réunis au siège de l'Association.

Sont présents :

- Sylvie Lacanal, Chantal Meirieu, Christian Torrell, Jean-Louis Lacanal, Jacques Rousseau, Daniel Beyne, Didier David.

Tous les administrateurs étant présents, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de Christian Torrell ; le secrétaire de séance est Jean-Louis Lacanal.

1- OT du tourisme

La directrice de l'office de tourisme a répondu à notre courrier demandant des explications quant à la fermeture du bureau de Ste Croix-Volvestre, voir en annexe

Le conseil accusera réception de ce courrier.

Il propose de solliciter une présence « hors les murs » sur le marché de Ste Croix, le 3ème mercredi du mois toute l'année, et tous les mercredis pendant les vacances scolaires.

Jacques Rousseau soumettra une réponse au conseil.

2- Planning des rando, dispo de animateurs.

Le conseil constate une nouvelle fois la nécessité de renforcer l'équipe d'animateurs.

Afin de pallier des manques, Jacques Rousseau sous mandat du président pourra assurer des remplacements au pied levé suivant ses disponibilités.

Planning fin de semestre :

- 6/5 Paloumère
- 10/5 Isard
- 20/5 Sourroque
- 21/5 chantier Cérizols (date à confirmer)
- 28/5 Piémontaise
- 3/6 Pic de Nédé
- 7/6 Montégut en Couserans
- 14/6 Durban sur Arize
- 20/27 Séjour en Andorre

Le planning pour l'été fera l'objet d'une réunion des animateurs.

3- Chantiers :

Le chantier du 19 avril à Bèdeille a été annulé cause météo.

Avant de reprogrammer une nouvelle date il apparait qu'une étude est nécessaire afin de prendre contact avec les propriétaires des parcelles voisines du chemin.

Il apparait que compte tenu de l'ampleur du travail la totalité du chemin ne soit pas accessible. Il faudra certainement établir de conventions de passage avec ces propriétaires.

Etude sur Cérizols

Jean-Louis Lacanal a procédé à la reconnaissance du chemin sur Couteret, si le chantier ne présente aucune difficulté il est important de s'assurer que le chemin dit « du cadastre » débouche sur un segment praticable et permettant une ouverture vers le Nord. La commune de Cérizols doit prendre les informations auprès de la commune de St Michel (31).

Après étude, Christian Torrell proposera un chantier sur Contrazy et sur Mauvezin de Ste Croix, la date reste à fixer.

4- Indemnités kilométriques

Jean-Louis Lacanal propose la mise en place d'une nouvelle formule pour diminuer le coût des frais de covoiturage tout en s'adaptant aux prix des carburants.

Cette règle devra être appliquée par tous, l'animateur de la randonnée ou l'organisateur du séjour donnera le jour J le coût par personne.

La formule de calcul est la suivante :

- $\text{Nb de km AR}^{(1)} \times \text{Prix du carburant}^{(2)} / \text{consommation du véhicule}^{(3)} = \text{tarif par véhicule}$

Afin de mettre tous les participants sur le même pied d'égalité, la formule est complétée :

- $\text{Tarif par véhicule} \times \text{Nb de véhicule} / \text{nb de participants}$

Le tarif par véhicule sera affiché sur le site internet pour chaque randonnée, l'animateur définira le cout par personne en fonction du nb de véhicule et du nb de participant. Le résultat est arrondi à l'euro inférieur.

Exemple :

Randonnée à Paloumère (Parking Fontaine de l'ours) ; 82km AR

Nb de participants : 11 ; nb de voiture : 3

Prix moyen du carburant : 1,852€

$82 \times 1.852 / 8 = 18,98€ \text{ par véhicule}$

$18,98 \times 3 / 11 = 5,00€$

(1) Nb de km : distance la plus courte ; variable

(2) Prix du carburant : moyenne du prix au litre du GO, SP98 et E10 ; variable

(3) Consommation moyenne des véhicules (statistiques) ; fixe

NDR : Les calculs peuvent être paramétrés sur smartphone à partir d'une application comme " Formula Creator".

5- Séjour

Le point sur l'Andorre.

Les derniers chèques seront présentés le 30 avril.

Un covoiturage sera proposé.

Le séjour d'automne aura lieu au Pays basque du 20 au 27 septembre sur la commune de Zugarramurdi. Les inscriptions seront ouvertes le 1^{er} mai. Les tarifs seront arrêtés dès que nous recevrons le retour des traiteurs mais devraient se situer entre 400 et 450€ par personne.

6- Commission sentiers

Point sur les sentiers des Petites Pyrénées :

L'enregistrement est bien avancé, une carte sera établie afin d'avoir une idée sur les chemins déjà praticables et ceux qui sont à travailler.

La commission se cherche un leader, véritable moteur du projet.

La Piémontaise, la rando préparatoire aura lieu le 28 mai et permettra de valider (ou d'invalider) le parcours.

Un repas froid sera fourni contre participation.

A l'issue de la rando et du repas, un débriefing aura lieu afin de recueillir les avis des participants.

7- Page Facebook

Toujours à l'état d'embryon, le paramétrage n'est pas encore définitif en particulier en termes de nom. Un nom définitif sera attribué le 2 mai.

Plusieurs infos sont actuellement disponibles mais l'actualité de l'ARVV n'est pas immédiatement accessible. Il est important d'alterner les infos extérieures et les infos ARVV.

8- Communication

Flyers (réédition ?)

Le QR Code ne renvoie pas la bonne adresse mail.

Il reste quelques dizaines d'exemplaires, la réédition sera étudiée quand le stock sera épuisé

Message radio : Quel message ? pour quel évènement ?

9- Repas convivial d'été

Le prochain repas convivial aura lieu à Ste Croix-Volvestre le 18 juin à midi, animation envisagée : concours de pétanque. Didier David s'occupera de réserver la salle. La date du 9 juillet est retenue en rattrapage.

10- Questions diverses

Pas de questions

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été approuvé par le conseil.

Pour le conseil,
Jean-Louis Lacanal
Secrétaire de l'ARVV